



Evaluation et autoévaluation

Quels espaces de formation

25ème colloque de l'ADMEE – Fribourg, 9-10-11 janvier 2013

– Appel à communications –

D'une manière générale, les communications doivent s'inscrire dans la thématique du colloque et l'un (ou plusieurs) des axes proposés. Les contributeur-trices peuvent déposer deux formes de communications :

Des communications individuelles traitent d'un thème particulier. Elles peuvent être présentées par une ou plusieurs personnes (20' de présentation + 10' de discussion). Les ateliers sont animés par un modérateur-trice.

Des symposiums (version courte : 3 communications - 90' ou version longue : 5-6 communications - 180'). Les contributions d'un symposium sont articulées autour d'une problématique commune et d'un texte de cadrage rédigé par l'organisateur-trice du symposium qui fait office de modérateur-trice mais qui peut être l'un-e des intervenant-e-s. Il lui incombe également de décider s'il y a lieu d'organiser un débat final avec un-e discutant-e. Chaque symposium réunit des auteurs provenant d'au moins 3 institutions différentes et de 2 pays différents.

Catégorie de communications

Chaque contribution (individuelle ou symposium) doit appartenir à l'une des catégories suivantes :

Travaux de recherche : communications réalisées au départ d'un corpus de données empiriques traitées de manière systématique (enquêtes, recherches expérimentales, recherches-actions).

Développements d'outils : communications réalisées au départ d'un corpus de techniques mises au profit de l'évaluation.

Analyses de pratiques : communications réalisées au départ d'un corpus de situations ou de pratiques en situations, analysées dans leur contexte.

Synthèse de recherches : communications réalisées au départ d'un corpus de recherches existantes et synthétisées selon la méthode de la méta-analyse ou d'autres méthodologies.

Aspects formels des communications

Les contributions individuelles sont rédigées selon le modèle suivant dans un fichier au format .doc, .docx ou .pdf. Elles comprendront un titre, un résumé court (300 mots maximum), 3-5 mots-clés ainsi qu'un résumé long (1000 mots maximum). Les noms des auteurs figurent tout au début du fichier, au-dessus du titre. Un seul fichier comprenant tous ces éléments nécessaires (titres, auteurs, résumé court, mots-clés et résumé long) est transmis aux organisateurs du congrès via la plate-forme de soumission accessible sous ce lien.

Les contributions pour un symposium sont rédigées selon le modèle suivant dans un fichier au format .doc, .docx ou .pdf. Les responsables de symposiums transmettent un seul fichier dans lequel figurent 1) le texte de présentation du symposium (600 mots maximum) qui met en évidence la cohérence de la problématique et la logique d'articulation entre les différentes communications formant le symposium suivi de 2) les communications du symposium comprenant chacune tous les éléments décrits ci-dessus (titres, auteurs, résumés court et long). Le nom du responsable du symposium figure tout au début du fichier, au-dessus du titre du symposium. Les noms des auteurs des contributions figurent en tête de chaque communication. La complétude du fichier est de la

responsabilité de l'organisateur du symposium qui transmet un seul fichier aux organisateurs du congrès via la plate-forme de soumission accessible sous ce lien.

Les références bibliographiques ne sont pas prises en compte dans le comptage des mots du résumé long.

Procédure d'évaluation

Après avoir été rendu anonymes par les organisateurs du colloque, les propositions (individuelles et ou symposiums) seront évalués par deux membres du Comité scientifique en fonction des critères suivants : pertinence (lien avec la thématique du colloque) ; cadre conceptuel et problématisation (cadre théorique, questions, objectifs, références-clés) ; démarches (recueil, corpus, instruments, analyses) ; apports (résultats, constats, perspectives). En cas de discordance entre les arbitres, un troisième évaluateur sera sollicité.

Calendrier

15 juillet 2012 : délai pour le dépôt des propositions de communication

Octobre 2012 : notification d'acceptation ou de refus aux auteurs par les organisateurs du colloque.

Novembre 2012 : publication du programme définitif du colloque.

Pour être publiés dans les Actes du Colloque, les textes des communications acceptées devront être envoyés au plus tard le 15 février 2013. Seul-e-s les contributeur-trice-s présents aux colloques peuvent prétendre à être publiés dans les Actes. Les Actes du Colloque seront publiés en ligne sur le site Internet du Colloque.